



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



© Antoine Sanon

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DE LA COMMUNICATION DE LA CEDEAO CONCERNANT LA SURVEILLANCE ET L'ÉVALUATION DES EFFETS DE LA CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE (*SPODOPTERA FRUGIPERDA*) DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Janvier 2022

ODD:



Pays: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Code du projet: TCP/RAF/3705

Contribution de la FAO: 300 000 USD

Période de mise en œuvre: 15 novembre 2018 – 31 octobre 2021

Contacts
Bureau régional de la FAO pour l'Afrique
FAO-RAF@fao.org

Partenaires

Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Bénéficiaires

Organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), agents nationaux de vulgarisation agricole, chercheurs nationaux dans le domaine de l'agriculture.

Contribution au Cadre de programmation par pays

Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches.

Priorité 5 de la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP): Prévention et gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles par: (i) la promotion de systèmes d'alerte précoce; (ii) le développement de systèmes de gestion des crises; (iii) l'appui à la réhabilitation des zones touchées par les crises; (iv) le développement de mécanismes de compensations-assurances contre les calamités.

Initiative régionale (IR) 2: Intensification durable de la production et développement de la chaîne de valeur en Afrique.

IR 3: Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique.



DESCRIPTION DU PROJET

La chaîne alimentaire humaine est constamment menacée par l'augmentation alarmante du nombre de foyers de ravageurs et de flambées de maladies transfrontalières des végétaux. La mondialisation, le commerce et le changement climatique, ainsi que la diminution de la résilience des systèmes de production résultant de décennies d'intensification agricole non durable, ont tous joué un rôle dans l'instauration de cette situation.

Selon les années, dans la région de la CEDEAO, entre 20 et 60 pour cent des pertes de récolte de diverses cultures vivrières en Afrique de l'Ouest ont été attribuées à la prévalence de ravageurs et de maladies des végétaux. La présence d'agents pathogènes des plantes a considérablement contribué à l'insécurité alimentaire, entraînant des problèmes de santé tels que le retard de croissance chez les enfants, ainsi qu'une moindre compétitivité dans le commerce régional et international. En 2016, les 15 États membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont subi des invasions de chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*, ou *S. frugiperda*) entraînant de grandes pertes de récoltes (de l'ordre de 40 pour cent). L'apparition de ce nouveau ravageur a révélé des faiblesses dans le traitement et la gestion de situations urgentes de menaces transfrontalières dans les systèmes de protection des végétaux des pays. L'absence d'un système phytosanitaire bien structuré et coordonné dans la région est encore responsable des énormes pertes de récoltes et de pâturages et menace également les moyens d'existence des agriculteurs vulnérables, les économies nationales, les marchés mondiaux et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes.

Les Organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et les pays ont convenu de l'urgence d'une action rapide et coordonnée pour faire face aux menaces et pour améliorer le partage d'expérience sur les questions techniques. Dans le secteur phytosanitaire, en particulier, les lacunes en matière de connaissances et de capacités aux niveaux national et régional figuraient parmi les principales préoccupations, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'analyse du risque phytosanitaire, les inspections et le traitement phytosanitaires, l'inspection et la certification sur le terrain, le diagnostic en laboratoire, ainsi que la surveillance et le suivi des ravageurs. Dans ce contexte, le projet visait à renforcer la coordination et la communication de la CEDEAO en matière de surveillance et d'évaluation des effets de la chenille légionnaire d'automne dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

IMPACT

Le projet a contribué à la résilience à long terme des moyens d'existence agricoles face aux menaces qui pèsent sur les revenus des ménages et la sécurité alimentaire, en renforçant les systèmes d'information, de surveillance et d'alerte précoce sur la chenille légionnaire d'automne des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a contribué à renforcer la capacité des institutions phytosanitaires nationales et régionales à mieux coordonner les États membres de la CEDEAO en matière de prévention, de préparation et de réponse aux apparitions de ravageurs et de maladies des plantes. Cet objectif a été atteint grâce à un certain nombre d'activités, notamment l'amélioration des connaissances et des capacités des ONPV et des parties prenantes régionales sur l'utilisation de divers outils d'alerte précoce, de suivi et de gestion de la chenille légionnaire d'automne, par le biais de sessions de renforcement des capacités et de visites sur le terrain, y compris dans des Champs-écoles des producteurs (CEP). En outre, des recherches ont été menées pour combler les lacunes dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne et un groupe de travail régional sur *S. frugiperda* a été créé et institutionnalisé afin de renforcer la coordination régionale pour faire face aux apparitions de ravageurs et de maladies des plantes.

En ce qui concerne les activités de formation, un renforcement des capacités a été fourni aux professionnels des ONPV et aux agents de vulgarisation en matière de surveillance, de diagnostic et d'alerte pour les organismes nuisibles. Une formation à la surveillance des frontières a été organisée pour 15 États membres. En outre, 25 professionnels des ONPV ont été formés à l'identification et à la surveillance de la chenille légionnaire. Dans ce contexte, la formation dispensée sur l'utilisation de l'application mobile FAMEWS (*Fall Armyworm Monitoring and Early Warning System*, Système de surveillance et d'alerte rapide sur la légionnaire d'automne), combinée à la fourniture de pièges à phéromones et de leurres, entre autres intrants, a considérablement amélioré les capacités techniques en matière de surveillance et de réponse précoce au ravageur.



© Antoine Sanon

Un atelier régional de formation a également été organisé à l'attention des 15 États membres de la CEDEAO et des pays du Sahel et de l'Afrique centrale (Cameroun, Mauritanie et Tchad) pour améliorer le suivi de la prévalence de *S. frugiperda*, la cartographie des risques, le tableau de bord et l'évaluation des effets. De plus, chaque pays a élaboré un plan d'action national pour la gestion de la chenille légionnaire d'automne.

Une formation sur les CEP a été organisée au niveau national pour les agents de vulgarisation dans chacun des 15 États membres de la CEDEAO. Au total, 290 agents de conseil en soutien agricole appartenant aux divisions de vulgarisation, de recherche et de développement des ONPV ont été formés sur l'alerte précoce, le suivi, la prévention et la gestion durable de *S. frugiperda*.

Les ONPV nationales et régionales ont été formées sur le tableau de bord de suivi de la chenille légionnaire et les outils d'évaluation des risques, ce qui a contribué à améliorer la coordination et à renforcer les mécanismes de communication et le partage d'informations entre ONPV. La formation a également renforcé la participation des ONPV aux processus de fixation des normes de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Un mécanisme d'harmonisation est désormais en place et des réunions régulières d'harmonisation et de définition de positions communes sont organisées au niveau régional.

Un programme régional de lutte contre les ravageurs des plantes mettant l'accent sur *S. frugiperda* a été élaboré. En outre, la communication sur la chenille légionnaire d'automne a été améliorée au sein de la sous-région grâce à la préparation de matériel relatif au ravageur, notamment de bulletins d'information, de cartes et d'évaluations des risques, qui ont été régulièrement partagés avec les ONPV et les parties prenantes régionales.

Deux protocoles d'accord ont été signés et mis en œuvre respectivement avec l'université Nazi Boni et l'université Joseph Ki Zerbo au Burkina Faso pour soutenir les recherches prioritaires visant à combler les lacunes dans la lutte contre la chenille légionnaire, ce qui a conduit aux activités suivantes: i) le développement d'une méthodologie d'élevage de *Telenomus remus*; ii) l'évaluation de la capacité de parasitisme de *Telenomus remus* dans un environnement contrôlé; iii) l'évaluation de la tolérance de quelques variétés de maïs à *S. frugiperda*; iv) l'évaluation de l'efficacité de plusieurs types de pièges dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne.

Un groupe de travail régional sur *S. frugiperda* a été créé et institutionnalisé afin d'améliorer les efforts de coordination régionale en matière de santé végétale, de renforcer les capacités régionales en matière de santé végétale et de surveillance et de s'engager dans les processus d'harmonisation de la normalisation internationale. Le groupe de travail s'est réuni régulièrement et la situation du ravageur dans chaque pays, les actions entreprises, les contraintes et les perspectives ont fait l'objet de communications.

Enfin, le projet a soutenu la participation des acteurs impliqués dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne à divers ateliers régionaux et internationaux, notamment: i) la conférence régionale sur la gestion de la chenille légionnaire d'automne au Sahel et en Afrique de l'Ouest ayant pour thème «Invasion de la chenille légionnaire d'automne au Sahel et en Afrique de l'Ouest: état des lieux, solutions et ressources mobilisables pour contrer le fléau», qui a rassemblé 346 participants de 21 pays; ii) la conférence régionale pour l'Afrique, qui s'est tenue à Cabo Verde en octobre 2019 et qui a rassemblé environ 150 participants issus de pays, d'institutions de recherche et de vulgarisation, d'organisations du secteur privé, d'Organisations non gouvernementales (ONG), d'associations de consommateurs, de communautés économiques régionales, personnel de la FAO, etc. Un accent particulier a été mis sur la coordination régionale des actions préparées, la lutte intégrée contre les ravageurs, la vulgarisation et la recherche pour une lutte efficace et durable contre la chenille légionnaire d'automne.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Le projet a nécessité une extension sans coût pour terminer les activités de recherche. Certaines contraintes ont été rencontrées dans l'identification des prestataires de services. Le projet a promu une approche holistique pour la lutte intégrée contre les parasites (IPM), en se concentrant sur la prévention, l'alerte précoce et la lutte biologique contre la chenille légionnaire d'automne et la résistance des variétés de plantes. Cette approche s'insérait dans la démarche de réduction de l'utilisation de pesticides nocifs afin d'atténuer les risques pour la santé humaine et l'environnement. C'est ainsi que le projet a encouragé l'utilisation des technologies de l'information et d'ensembles de mesures IPM ciblant à la fois le sol, les plantes et les écosystèmes dans la gestion de *S. frugiperda*.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

Comme mentionné plus haut, un programme régional de lutte contre les ravageurs des plantes, mettant l'accent sur la chenille légionnaire d'automne a été élaboré et a suscité l'intérêt de la Banque africaine de développement (BAfD). Il est prévu que le financement soit apporté en 2022.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

Les Stratégies régionales de transformation de l'agriculture (ECOWAP, 2025) ont souligné la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles de coordination et de réponse aux crises. Les ONPV et les pays ont convenu du besoin urgent d'une action rapide et coordonnée pour faire face à la chenille légionnaire d'automne, ainsi que d'une amélioration du partage d'expérience sur les questions techniques. Les lacunes dans les systèmes d'alerte précoce, la réponse et la préparation, la planification d'urgence, la diffusion d'informations sur les ravageurs allogènes et la coordination ont été soulignées comme étant critiques. La Commission agricole de la CEDEAO était la contrepartie du projet et a facilité la mise en œuvre du projet au niveau national.

Comme mentionné ci-dessus, le projet a soutenu l'institutionnalisation d'un groupe de travail régional pour la gestion des ravageurs des végétaux. Ce groupe de travail, dirigé par la Commission agricole de la CEDEAO, pourrait aider à promouvoir la valeur ajoutée du projet en adoptant des outils de surveillance de la légionnaire d'automne, en organisant des réunions régulières avec les parties prenantes et en développant et en mettant en œuvre des programmes cohérents.

En ce qui concerne le renforcement des partenariats pouvant contribuer à la durabilité du projet, certains partenariats ont été renforcés au sein et entre les bureaux nationaux de protection des végétaux et les parties prenantes régionales (CEDEAO, Union économique et monétaire ouest africaine [UEMOA], Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [CILSS], G5-Sahel, Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles [CORAF]), et des organisations internationales (FAO, *Centre for Agriculture and Biosciences International* [CABI], Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes, Institut international d'agriculture tropicale).

Le projet a conduit à l'élaboration d'un programme régional qui a suscité l'intérêt de la BAfD. Ce programme prévoit de renforcer les résultats du projet en mettant en œuvre des actions spécifiques aux pays en vue d'une gestion durable des ravageurs des plantes dans la région.

2. Égalité des sexes

Le projet a conçu des initiatives de renforcement des capacités sensibles au genre, afin que les limitations et les opportunités spécifiques au genre puissent être documentées et intégrées dans les efforts programmatiques et de sensibilisation.

3. Durabilité environnementale

Le projet a promu une compréhension holistique des systèmes de surveillance et d'information de l'IPM et de la chenille légionnaire dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Non applicable.

5. Durabilité technologique

L'application mobile FAMEWS qui a été promue pendant le projet a permis aux ONPV de collecter et de partager plus efficacement les informations sur la propagation et l'impact de la chenille légionnaire d'automne. L'application peut être utilisée sur différents systèmes d'exploitation et les agriculteurs peuvent envoyer les données qu'ils ont enregistrées à un serveur mondial. Cet équipement et les connaissances en matière de collecte de données ont augmenté la flexibilité et l'adaptabilité des agriculteurs aux conditions locales, y compris les différents degrés de connectivité à Internet et l'éloignement de leurs exploitations.

Les modules de formation axés sur la gestion de *S. frugiperda* par le biais des CPP peuvent être reproduits dans une autre région, afin de contribuer au développement des connaissances locales.

En ce qui concerne la capacité des parties prenantes et des bénéficiaires à poursuivre les activités du projet sans assistance technique supplémentaire, le projet a donné les moyens aux ONPV de poursuivre les activités de surveillance et d'alerte précoce de la chenille légionnaire sur le terrain.



6. Durabilité économique

La FAMEWS est une application mobile gratuite pour les téléphones cellulaires Android. L'application ne nécessite pas de connexion Internet ou réseau, ce qui permet aux agriculteurs de collecter des données dans des régions éloignées. Une fois qu'ils se trouvent dans une zone disposant d'un réseau ou d'une connexion Internet, les données peuvent être envoyées à la plateforme mondiale.



DOCUMENTS PRODUITS ET DE DIFFUSION

Documents

- ❑ **FAO.** 2020. *Programme document: Program on plant pest control in West Africa and the Sahel with emphasis on the fight against the fall armyworm.* 46 pp.
- ❑ **Sanon, A. (Université Joseph Ki-Zerbo).** 2021. *Rapport sur les activités menées dans le cadre du protocole d'accord. Rapport technique: Dans le cadre du projet: Action mondiale contre la chenille légionnaire d'automne, Spodoptera frugiperda (Protocole d'accord N°045/2021/FRBKF entre la FAO et l'université Joseph Ki-Zerbo).* 59 pp.
- ❑ **Somda, I. (Université Nazi Boni).** 2021. *Rapport sur les activités menées dans le cadre du protocole d'accord. Rapport technique de mise en œuvre des activités de recherche sur la chenille légionnaire d'automne menées dans le cadre du protocole d'accord 046/2021/FRBKF entre la FAO et l'Université Nazi Boni.*

Matériel de diffusion

- Le projet a produit des données pertinentes à partir de repérages sur le terrain et de pièges, disponibles sur la [plateforme mondiale FAMEWS](#).
- Le projet a produit une méthodologie et du matériel pour l'élevage de *Telenomus remus* (se reporter au rapport des activités menées dans le cadre du protocole d'accord).
- Le projet a identifié des variétés de maïs tolérantes à la chenille légionnaire d'automne (se reporter au rapport des activités menées dans le cadre du protocole d'accord).



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Amélioration de la sécurité alimentaire, du commerce et des moyens d'existence grâce au renforcement de la lutte contre les ravageurs des plantes et du système de réglementation phytosanitaire en Afrique de l'Ouest		
Résultat	Les capacités des institutions phytosanitaires nationales et régionales sont renforcées afin de mieux coordonner les États membres de la CEDEAO en matière de prévention, de préparation et de réponse aux apparitions de ravageurs et de maladies des plantes		
	Indicateurs	Nombre de professionnels nationaux de la protection des végétaux (ONPV) formés à la surveillance de la chenille légionnaire d'automne (FAMEWS) et à l'évaluation de ses effets (KoBo Collect).	
	Situation de référence	0	
	Objectif final	Au moins 15 professionnels nationaux de la protection des végétaux formés aux outils de préparation et de prévention.	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Le personnel des ONPV a été formé pour devenir maîtres formateurs, ce qui leur a permis de former à leur tour des agents de vulgarisation agricole nationaux et de soutenir les actions de la FAO contre la chenille légionnaire d'automne sur le terrain.	
Produit 1	Renforcement des capacités régionales et nationales à répondre aux invasions transfrontalières de ravageurs		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de réunions de coordination.	4 réunions du groupe de travail régional.	Oui
Situation de référence	1		
Commentaires	Les professionnels nationaux et régionaux de la protection des végétaux ont été formés aux outils de préparation et de prévention.		
Activité 1.1	Renforcement des capacités nationales et régionales pour détecter, prévenir et répondre à une apparition de la chenille légionnaire d'automne		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Les activités mises en œuvre au cours des différentes sessions organisées ont été les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Renforcement des capacités des professionnels des ONPV et des agents de vulgarisation en matière de surveillance, de diagnostic et d'alerte pour les organismes nuisibles: formation à la surveillance des frontières pour 15 États membres. En outre, 25 professionnels des ONPV ont été formés à l'identification et à la surveillance de la chenille légionnaire. – Organisation d'un atelier régional de formation sur l'amélioration de la surveillance de la prévalence de <i>S. frugiperda</i>, la cartographie des risques, le tableau de bord et l'évaluation de ses effets: les 15 États membres de la CEDEAO et les pays du Sahel et de l'Afrique centrale (Cameroun, Mauritanie et Tchad) ont été formés. En outre, chaque pays a élaboré un plan d'action national (juin-décembre 2019) pour la gestion de la chenille légionnaire. – Formation d'agents de vulgarisation sur les CEP dans chacun des 15 États membres de la CEDEAO. Trois consultants régionaux, experts en CEP, ont été recrutés, et la formation a été dispensée au niveau national. Deux cent quatre-vingt-dix agents de conseil en soutien agricole des divisions de vulgarisation, de recherche et de développement des ONPV, dont 48 femmes, ont été formés à l'alerte précoce, à la surveillance, à la prévention et à la gestion durable de <i>S. frugiperda</i>. 	
Activité 1.2	Renforcement de la surveillance régionale, de l'évaluation des risques et de l'alerte précoce		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Les professionnels nationaux et régionaux des ONPV ont été formés au tableau de bord et à l'outil d'évaluation des risques. La présence du ravageur a été surveillée au moyen de repérages sur le terrain et des pièges, et les données ont été enregistrées sur la plateforme mondiale FAMEWS.</p> <p>Un programme régional de lutte contre les ravageurs des plantes mettant l'accent sur la chenille légionnaire d'automne a été développé, qui a suscité l'intérêt de la BAFD pour un financement. Il est prévu que les fonds soient fournis en 2022.</p>	

Activité 1.3	Amélioration de la communication sur la chenille légionnaire d'automne dans la sous-région		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des documents relatifs à la chenille légionnaire, comme des bulletins d'information, des cartes et des évaluations des risques ont été régulièrement partagés avec les ONPV et les parties prenantes régionales.	
Activité 1.4	Appui aux recherches prioritaires pour combler les lacunes dans la lutte contre la chenille légionnaire d'automne		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Deux protocoles d'accord ont été signés et mis en œuvre par l'université Nazi Boni et l'université Joseph Ki-Zerbo au Burkina Faso, avec les résultats suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> – développement d'une méthodologie pour l'élevage de <i>Telenomus remus</i>; – évaluation de la capacité de parasitisme de <i>Telenomus remus</i> dans un environnement contrôlé; – évaluation de la tolérance de quelques variétés de maïs tolérantes à la chenille légionnaire d'automne; – évaluation de l'efficacité de plusieurs types de pièges dans la lutte contre <i>S. frugiperda</i>; – évaluation de l'efficacité de souches locales d'entomopathogènes dans la lutte contre <i>S. frugiperda</i>; – évaluation de la capacité de parasitisme de certains ennemis naturels locaux de <i>S. frugiperda</i>. <p>Les rapports des essais en laboratoire et sur le terrain sont disponibles et des articles scientifiques seront édités et publiés.</p>	
Produit 2	Renforcement e la coordination régionale pour faire face aux apparitions de ravageurs et de maladies des plantes		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de pays ayant créé un groupe de travail national formel et fonctionnel.	15	En partie
Situation de référence	3		
Commentaires	Un certain nombre de pays disposent désormais d'un groupe de travail national formel et fonctionnel.		
Activité 2.1	Renforcement des capacités techniques de la Direction de l'agriculture et du développement rural de la CEDEAO sur la chenille légionnaire d'automne		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les réunions du comité de pilotage du projet conduites par la direction de la CEDEAO ont été fixées et organisées.	
Activité 2.2	Mettre en place un réseau d'experts pour le suivi, la surveillance et la réponse rapide aux urgences liées à l'apparition d'un ravageur		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	<p>Le groupe de travail régional sur la chenille légionnaire a été créé et institutionnalisé. Ses objectifs étaient les suivants: i) améliorer les efforts de coordination régionale en matière de santé des végétaux; ii) renforcer la capacité régionale en matière de santé des végétaux et de surveillance; iii) s'engager dans les processus d'harmonisation de la normalisation internationale.</p> <p>Le groupe de travail s'est réuni régulièrement dans le cadre de sessions de formation et d'information, au cours desquelles la situation de la chenille légionnaire d'automne dans chaque pays, les actions initiées, les contraintes et les perspectives ont été rapportés. Au total, 290 professionnels nationaux et régionaux des ONPV ont été formés au tableau de bord et aux outils d'évaluation des risques.</p> <p>Les activités réalisées ont contribué à améliorer la coordination et à renforcer le mécanisme de communication et le partage d'informations entre les ONPV. Elles ont également facilité la participation des ONPV aux processus de fixation des normes de la CIPV, étant donné qu'un mécanisme d'harmonisation est désormais en place et que des réunions régulières d'harmonisation et d'établissement de positions communes sont organisées au niveau régional.</p>	

		Partage des informations et des rapports entre les parties prenantes	
Activité 2.3	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Le groupe de travail créé a servi de canal d'information, où les possibilités de formation et de coopération sud-sud ont été publiées.</p> <p>Le projet a soutenu la participation des parties prenantes engagées dans la lutte contre la chenille légionnaire à divers ateliers régionaux et internationaux, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> – la conférence régionale sur la gestion de la chenille légionnaire d'automne au Sahel et en Afrique de l'Ouest ayant pour thème «Invasion de la chenille légionnaire d'automne au Sahel et en Afrique de l'Ouest: état des lieux, solutions et ressources mobilisables pour contrer le fléau», organisée à Ouagadougou (Burkina Faso) en septembre 2019. Elle a accueilli 346 participants de 21 pays, dont 17 pays du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO, d'Afrique australe, centrale et orientale; des conférenciers-chercheurs issus d'universités et d'institutions de recherche, des représentants des différents acteurs impliqués dans la lutte contre <i>S. Frugiperda</i>, ainsi que des organisations sous-régionales et régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, G5-Sahel, CORAF), et des organisations internationales (FAO, CABI, Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes, Institut international d'agriculture tropicale). – La conférence régionale pour l'Afrique s'est tenue à Cabo Verde en octobre 2019. Elle a rassemblé environ 150 participants issus de pays, d'institutions de recherche et de vulgarisation, d'organisations du secteur privé, d'ONG, d'associations de consommateurs, de communautés économiques régionales, de la FAO, etc. Un accent particulier a été mis sur la coordination régionale des actions préparées, la lutte intégrée contre les ravageurs, la vulgarisation et la recherche pour une lutte efficace et durable contre la chenille légionnaire. 	
		Évaluation de la prévalence, du risque et des effets de la chenille légionnaire d'automne	
Activité 2.4	Réalisé	Non	
	Commentaires	Le budget n'était pas suffisant pour couvrir la collecte complète de données d'évaluation des risques et des impacts, permettant de constituer un échantillon représentatif au niveau national; par conséquent, cette activité n'a pas été réalisée.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie